Niveau(x) d'enseignement: 1 Numéro EDUQ : 9470796
Centre d'intérêt: 720

---

Cook, Bruce.

Le référentiel moral : ensemble-ressource pour le perfectionnement du personnel enseignant / [conception et rédaction des textes, Bruce Cook, Albert Fauteux]. -- [Québec] : Direction de la formation générale des jeunes, c1993.
72 p. ; 28 cm.

Version anglaise publ. sous le titre: The moral frame of reference : in-service training for moral education teachers : resource guide. Code: 9495-3002; 16-3720-A. La couv. porte en outre: Enseignement moral. Code: 9293-6155; 16-3720. Bibliogr.: p. 71-72.

ISBN 2-550-23581-9

Vedette(s)-secondaire(s): Fauteux, Albert * Québec (Province). Direction de la formation générale des jeunes

---

Descripteur(s): Enseignement moral * Education morale * Activité d'apprentissage * Perfectionnement des enseignants * Primaire (Ordre d'enseignement) * Secondaire (Ordre d'enseignement)

Identificateur(s) de sujet: Référentiel

---

L'ensemble-ressource est constitué de textes et d'activités d'apprentissage destinés à faire comprendre le concept de référentiel moral aux enseignants en enseignement moral et à leur faire prendre conscience de son importance pour l'exercice du jugement moral. Il est organisé en trois parties: 1- comprendre le concept de "référentiel moral"; 2- cerner le rôle et l'importance du référentiel moral; 3- pour prolonger la réflexion. Chaque partie favorise la poursuite d'un objectif général et d'objectifs particuliers qui correspondent à des leçons et qui permettent d'effectuer les apprentissages de façon autonome.

---

Type de document:

---

ENSEMBLE-RESSOURCE

Perfectionnement du personnel enseignant

ENSEIGNEMENT MORAL

# LE RÉFÉRENTIEL MORAL

Québec

94-70796

# LE RÉFÉRENTIEL MORAL

Ensemble-ressource pour le perfectionnement
du personnel enseignant

---

**Direction de la formation générale des jeunes**

**COORDINATION ET SUPERVISION**

Jean-Guy Hamel, responsable des programmes d'études en enseignement moral

**CONCEPTION ET RÉDACTION DES TEXTES**

Bruce Cook,
Albert Fauteux

**CONCEPTION ET RÉDACTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE**

Rose-Anne Bourdages

Contribution

Isabelle Dugas

**COLLABORATION SPÉCIALE**

Bibliographie

Jean-Marie Debunne

Avis

Éric Volant

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1993 — 9293-6155

ISBN 2 — 550 — 23581-9

Dépot légal — premier trimestre 1993
Bibliothèque nationale du Québec

## TABLE DES MATIÈRES


Pages

Préambule . . . . . 1

PARTIE 1 Comprendre le concept de «référentiel moral»

LECON 1

Saisir le sens général du mot «référentiel»
Activité 1 . . . . . 6
Activité 2 . . . . . 7

Définir le mot «morale»
Activité 3 . . . . . 9
Activité 4 . . . . . 13

Définir l'expression «référentiel moral»
Activité 5 . . . . . 16

Corrigé . . . . . 19

LECON 2

Reconnaître les composantes fondamentales du référentiel moral
Activité 1 . . . . . 21

Reconnaître les composantes pratiques du référentiel moral
Activité 2 . . . . . 26

Corrigé . . . . . 33

LECON 3

Savoir que le référentiel moral est à la fois une réalité objective et une réalité subjective
Activité 1 . . . . . 36

Faire une activité de synthèse
Activité 2 . . . . . 38

Corrigé . . . . . 40

PARTIE 2 Cerner le rôle et l'importance du référentiel moral

LECON 4

Expliquer que le référentiel moral propose des comportements à promouvoir et à éviter

Activité 1 . . . . . 43

Montrer que le référentiel moral nous aide à porter un jugement moral
Activité 2 . . . . . 46

Corrigé . . . . . 50

LECON 5

Prendre conscience qu'un référentiel moral doit permettre à l'être humain de s'assumer pleinement
Activité 1 . . . . . 51
Activité 2 . . . . . 53

Corrigé . . . . . 57

POUR PROLONGER LA RÉFLEXION

Nommer quatre facteurs qui jouent un rôle important dans la construction d'un référentiel moral
Activité 1 . . . . . 61

Réfléchir aux principaux facteurs qui ont influencé son propre référentiel moral
Activité 1 . . . . . 66

Prendre conscience des influences sur notre manière de décider et d'agir sur le plan moral
Activité 1 . . . . . 69
Corrigé . . . . . 71

Bibliographie . . . . . 72

## PRÉAMBULE

Le présent document propose une étude approfondie du référentiel moral, sujet particulièrement difficile car il n'existe pas - à notre connaissance - de littérature sur la question. Il s'agit d'un ensemble-ressource constitué de textes et d'activités d'apprentissage. Il est destiné aux enseignantes et aux enseignants en enseignement moral. Son objectif est d'amener ceux-ci à comprendre le concept de référentiel moral et à prendre conscience de son importance pour l'exercice du jugement moral.

Cet ensemble-ressource est organisé en trois parties:

1. «Qu'est-ce que le référentiel moral?»;
2. «Quel est le rôle du référentiel moral?»;
3. «Pour prolonger la réflexion».

Chaque partie permet la poursuite d'un objectif général et d'objectifs particuliers qui correspondent à des leçons. L'ensemble-ressource est d'abord conçu dans l'esprit d'un auto-apprentissage. Une personne pourrait donc y travailler de façon autonome et atteindre les objectifs proposés. Bien qu'élaboré dans cet esprit, l'ensemble-ressource pourrait aussi, avec des aménagements mineurs, servir à des apprentissages de groupe animés par une conseillère ou un conseiller pédagogique.

Si vous effectuez les apprentissages de façon autonome, nous vous conseillons de faire les lectures et les activités qui correspondent à une seule leçon à la fois. Selon la planification des apprentissages, ces périodes de travail ne devraient pas excéder une heure. Prenez soin de lire attentivement les consignes et de faire les activités dans l'ordre où elles vous sont proposées. N'hésitez pas à relire le texte si vous éprouvez des difficultés. À la fin de chaque leçon vous trouverez les corrigés; ils vous fourniront les éléments de réponses qui ont pu vous faire défaut. Bien sûr, il est important de cerner vos difficultés et de les surmonter pour poursuivre l'apprentissage.

# PARTIE 1

# RÉFÉRENTIEL MORAL

# RÉFÉRENTIEL MORAL

OBJECTIF GÉNÉRAL Comprendre le concept de «référentiel moral».

OBJECTIFS PARTICULIERS

Leçon 1

1.1 Saisir le sens général du mot «référentiel».

1.2 Définir le mot «morale».

1.3 Définir l'expression «référentiel moral».

Leçon 2

1.4 Reconnaître les composantes fondamentales du référentiel moral.

1.5 Reconnaître les composantes pratiques du référentiel moral.

Leçon 3

1.6 Savoir que le référentiel moral est à la fois une réalité objective et une réalité subjective.

1.7 Faire une activité de synthèse.

**OBJECTIF 1.1** Saisir le sens général du mot «référentiel».

ACTIVITÉ 1

A - Consigne Dressez une liste aussi longue que possible des mots de la même famille que référentiel, puis choisissez deux de ces mots et faites une phrase avec chacun.

_____ _____ _____

_____ _____ _____

Première phrase

_____

_____

Deuxième phrase

_____

_____

B - Consigne À partir des idées exprimées dans ces phrases, formulez votre propre définition du mot «référentiel».

_____

_____

ACTIVITÉ 2

A - Texte à lire

**SENS DU MOT «RÉFÉRENTIEL»**

Étymologie du mot «référentiel»

Le mot «référentiel» (en usage au XX$^{e}$ siècle) est un dérivé du mot *référer* qui tire son origine du mot latin *referre* qui signifie «rapporter». **Rapporter** une chose à une autre. Se référer, c'est se rapporter à quelqu'un, recourir à une autorité (par exemple se référer à un dictionnaire, à une encyclopédie, à une personne experte, etc.), afin d'obtenir les renseignements nécessaires pour juger soi-même de ce qui convient de faire ou de penser. En référer à veut dire en appeler à quelqu'un comme un juge, en lui soumettant un cas et en lui laissant le soin de décider ce qui est légal ou bien dans un contexte donné. Ici, l'autorité est en même temps la personne qui décide. La personne qui en réfère à l'autorité est plus passive. Cette dernière décide à sa place.

Par extension, le mot «référentiel» désignerait **ce à quoi** on se rapporte, **ce à quoi** on se réfère.

Ce que désigne en général le mot «référentiel»

De manière générale, «référentiel» signifie le système de référence, c'est-à-dire **l'ensemble organisé des éléments auxquels on se rapporte**. Ce peut être aussi chacun des éléments particuliers (un référent) du système. Les concepts «point de repère» et «critère» vulgarisent bien le mot «référentiel».

B - Consigne Comparez votre propre définition du mot «référentiel» (activité 1) à la définition donnée dans le texte.

Votre définition

_____

_____

La définition du texte

_____

_____

Quelle est l'idée importante véhiculée par votre définition?

_____

_____

Quelle est l'idée importante véhiculée par la définition du texte?

_____

_____

Reformulez votre définition pour qu'elle rende encore mieux l'idée de ce qu'est le référentiel.

_____

_____

**OBJECTIF 1.2** Définir le mot «morale».

ACTIVITÉ 3

NOTE Pour bien saisir ce qu'est la morale, il faut d'abord mettre de côté certaines représentations limitatives. Quelques-unes des façons limitatives de voir la morale sont décrites ci-dessous.

A - Consigne Identifiez chacune des descriptions d'une façon limitative de voir la morale à l'une des appellations suivantes:

**APPELLATIONS**
- la morale catalogue
- la morale interdiction
- la morale subjectivité
- la morale moralisatrice
- la morale hétéronome

1. Certains de mes élèves de 4e secondaire qui disent refuser de se laisser changer perçoivent la morale comme un empêcheur de s'amuser et de vivre:
«À quoi sert la morale?
-- À nous arrêter de faire ce qu'on veut et d'avoir du "fun".»

**Appellation** _____

2. Pour Lucienne, la morale est un code qui nous aide à savoir quoi faire et quoi ne pas faire. Ce code nous aide à vivre en faisant le bien (respecter son voisin, dire la vérité, payer ses dettes) et en évitant le mal (voler, mentir, tricher).

**Appellation** _____

3. Pour Daniel, le mot «morale» est banni de son vocabulaire. Lorsqu'il en parle, il dit: «La morale, moi ça me ramène au péché. Ça sent la culpabilité et le remords... Je ne suis vraiment pas à l'aise avec cette façon de voir la vie qui juge chacun de nos gestes et condamne à la première gaffe!»

**Appellation** _____

4. Ma nièce de 18 ans fait maintenant partie d'une secte. Elle y a suivi son compagnon de vie - un être exemplaire selon elle. Ma soeur est complètement boulversée: «Nathalie fait tout ce que ce garçon lui dit de faire. Elle a perdu tout sens critique. Il l'a complètement envoûtée; elle ne voit plus clair».

**Appellation** _____

5. Plusieurs enseignants et enseignantes de mon école sont négatifs à l'égard de l'enseignement moral. Selon eux, la morale ne peut pas présenter d'absolu puisque les valeurs dépendent de chacun et qu'un tel enseignement ne peut que mettre en évidence le fait que chacun a finalement sa propre conception de ce qui est bien et mal.

**Appellation** _____

B - Texte à lire

**Certaines représentations limitatives de la morale**

La morale catalogue

La morale est vue comme la liste des comportements permis ou défendus. Par exemple, il est moral de respecter son voisin, de dire la vérité ou de payer ses dettes. C'est immoral de voler, de mentir ou de tricher aux examens. Cette perception de la morale se limite à un code de comportements permis et défendus.

La morale interdiction

La morale est ici perçue comme l'ensemble des interdits qui empêche de faire ce que l'on veut, de suivre ses désirs, ses goûts et ses instincts. La morale dérange le bien-être et joue alors le trouble-fête.

La morale subjectivité

Certains voient la morale comme un domaine purement personnel où chacun peut décider à sa guise de ce qui est bon ou mauvais pour lui. Il n'y a pas vraiment d'absolu en morale, c'est-à-dire qu'on ne peut exiger quoi que ce soit de quelqu'un au nom de la morale. Avec une telle perception de la morale, on ne pourrait affirmer qu'il est bien de dire la vérité, d'aider son prochain, d'éviter de faire souffrir quelqu'un. Tout dépend du contexte.

Si certaines règles comme dire la vérité ou faire son devoir peuvent nous guider, ce n'est que temporairement. La morale et la vie changent continuellement. Les principes de vie s'appliquent très différemment à chacun d'entre nous.

La morale moralisatrice

Ici, on perçoit la morale comme un juge qui condamne nos comportements. Elle nous guette afin de nous châtier si nous empruntons le mauvais chemin. C'est sous la forme de la culpabilité et des remords que nous serons punis.

La morale hétéronome

La morale ici dépend d'une autre personne ou d'une idéologie qui fait figure d'autorité. L'autorité sait ce qui est bien ou mal et le promulgue. On n'a qu'à se soumettre et obéir. Il s'agit souvent d'un état de dépendance et de servitude aveugle. À titre d'exemple, pensons à ceux et celles qui suivent un gourou quelconque, se soumettant à ses commandements sans jamais remettre en cause le fondement ou la pertinence morale de ce qui est demandé.

**Conclusion**

Ces quelques conceptions, étriquées et limitatives, sont souvent sources de confusion et empêchent de bien saisir ce qu'est véritablement la morale. Le terme «étriquées» doit être compris dans un sens bien précis; il blâme ces conceptions comme étant incomplètes. De plus, si l'une ou l'autre d'entre elles était érigée en système, elle deviendrait forcément inadéquate. Finalement, cette mise au point ne vise aucunement à condamner les personnes qui adhèrent à ces conceptions mais elle nous invite à remettre en question certains de nos acquis. Aussi, il importe de savoir bien les reconnaître afin d'éviter de les confondre avec le référentiel moral dans sa totalité.

**ACTIVITÉ 4**

A - Consigne Formulez une définition personnelle la plus complète possible du mot «morale».

B - Texte à lire

**DÉFINITION DU MOT «MORALE»**

Étymologie

Dans un premier temps, l'étymologie du mot «morale» peut nous aider à mieux en saisir le sens.

Étymologiquement, le mot «morale» vient du latin *moralis*, *mores* désignant ce qui a trait aux moeurs, au caractère, aux attitudes humaines en général, et en particulier aux règles de conduite et à leur justification (cf. *Encyclopedia Universalis*).

Définitions des dictionnaires

«Morale» dans le *Petit Robert* (1990):
**Morale, nom**

«1 - Science du bien et du mal; théorie de l'action humaine en tant qu'elle est soumise au devoir et a pour but le bien.
«2 - Ensemble des règles de conduite considérées comme valables, de façon absolue.
«3 - Ensemble des règles de conduite découlant d'une conception de la morale.
«4 - Ensemble des habitudes et des valeurs morales, dans une société donnée.»

**Moral, adjectif**

Qui concerne les moeurs, les habitudes et surtout les règles de conduite admises et pratiquées dans une société.

**Morale, nom** dans le *Dictionnaire encyclopédique Quillet* (1977):

«1 - Ensemble des moeurs et théories morales d'une société.
«2 - Doctrine relative aux moeurs; science qui nous enseigne les règles à suivre pour faire le bien et pour éviter le mal.
«3 - Philosophiquement, la morale est traditionnellement considérée comme la recherche des règles de conduite.»

Une définition de la morale

La morale se présente comme un ensemble de normes, règles, interdits, devoirs, lois, valeurs, principes, exigences fondamentales, etc., qui proposent une distinction entre le bien et le mal. Son objet est la régulation de l'agir en vue du mieux-vivre et du mieux-être individuels et collectifs.

Trois aspects importants de la morale

Pour saisir la notion de référentiel moral, définie ci-dessous, il importe de retenir trois aspects de la morale.

**Premier aspect**: la morale est un système de pensée.
Cet aspect de la morale est exprimé dans les définitions par des mots tels que doctrine, science, théorie, recherche, conception, ensemble de connaissances, etc.

**Deuxième aspect**: la morale a comme objet l'agir humain.
Cet aspect est exprimé par l'acte humain, le comportement, les moeurs, les habitudes de vie, l'existence, le vivre, etc.

**Troisième aspect**: la morale utilise des points de repères, des balises.
Cet aspect de la morale lui vient du fait qu'elle sert à orienter les actions humaines. Ceci est exprimé par des réalités telles que règles de vie et de conduite, principes, valeurs, devoirs, bien, mal, etc.

Ces trois aspects permettent de comprendre que la morale est un système de pensée qui, grâce à ses points de repère (valeurs, devoirs, règles, etc.), rendra possible l'orientation et la régulation des actions humaines.

C - Consigne Analysez votre définition par le cheminement suivant:

1. Lisez attentivement la définition suivante: «Par morale, nous entendons un ensemble de connaissances et d'aptitudes, de normes et de valeurs destinées au contrôle de l'acte humain en termes de bien et de mal, dans le but d'agencer l'existence des individus et des collectivités».

NOTE Cette définition est complète car elle fait ressortir les trois aspects importants de la morale.

**Premier aspect:** la morale est un système de pensée - «un ensemble de connaissances et d'aptitudes, de normes et de valeurs».

**Deuxième aspect:** la morale a comme objet l'agir humain - «destinées au contrôle de l'acte humain [...] dans le but d'agencer l'existence des individus et des collectivités».

**Troisième aspect:** la morale utilise des points de repère, des balises - «en termes de bien et de mal».

2. Voyez si la définition que vous avez donnée précédemment est complète, c'est-à-dire si elle fait ressortir les trois aspects importants de la morale.

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Premier aspect | oui | ___ | non | ___ |
| Deuxième aspect | oui | ___ | non | ___ |
| Troisième aspect | oui | ___ | non | ___ |

3. Reformulez votre définition pour qu'elle soit plus satisfaisante.

_____

_____

_____

_____

**OBJECTIF 1.3** Définir l'expression «référentiel moral».

**ACTIVITÉ 5**

A - Consigne Énumérez le plus possible de raisons pour lesquelles on peut dire qu'il ne faut pas voler.

Il ne faut pas voler parce que:

B -Texte à lire

**L'EXPRESSION «RÉFÉRENTIEL MORAL»**

Sens général du terme

Ce qui a été dit précédemment du référentiel et de la morale devrait permettre de mieux saisir le sens de l'expression «référentiel moral». Celle-ci désigne alors un système de référence permettant l'évaluation et l'orientation des actions humaines. Ce système (composé de connaissances, de pensées et de perceptions) est constitué d'un ensemble de valeurs, de règles et de principes, en somme, de conceptions du bien et du mal auxquelles la personne ou la collectivité fait appel pour juger et choisir l'agir qui convient.

L'expression «référentiel moral» dans les programmes d'études Enseignement moral du ministère de l'Éducation du Québec

Dans le programme d'études «Enseignement moral - Primaire», on définit l'expression «référentiel moral» comme étant ***un cadre de référence, c'est-à-dire un ensemble plus ou moins organisé et structuré d'éléments de pensée et d'intuition (valeurs, principes, lois, droits, etc.) auxquels on réfère pour assurer la régulation de l'agir.*** (Programme d'études «Enseignement moral - Primaire», MEQ, p.82)

Cette définition exprime:

1- ce qu'est le référentiel, à savoir un cadre de référence plus ou moins organisé et structuré d'éléments de pensée et d'intuition; c'est l'aspect système - la structure ou encore le dispositif - permettant aux humains d'accomplir certaines tâches précises;

2- les repères ou les référents du système; il s'agit de ce à quoi on renvoie, c'est-à-dire les valeurs, les principes, les lois, les droits, les normes, etc.;

3- l'objet du référentiel: ce sur quoi il porte, ce qui est mis en relation avec les repères; ce sont les actions ou conduites humaines à évaluer et à orienter.

**Remarque** Si on se réfère à l'exemple du vol, toutes les raisons évoquées pour dire qu'on doit éviter de voler sont des repères constitutifs d'un référentiel moral appliqué à une question particulière: ces repères nous aident à réfléchir pour déterminer s'il convient ou non de voler.

En tant que système, le référentiel moral contient une multitude de points de repère qui nous aident à faire des choix dans différentes situations. Ce système peut même fournir des justifications à l'acte de voler dans certaines circonstances particulières (une situation de survie, par exemple).

L'expression «référentiel moral» désigne donc à la fois le **système** et les **éléments de ce système**.

# CORRIGÉ DE LA LEÇON 1

ACTIVITÉ 1

A - Exemples de mots de la même famille que référentiel: référent, référer, se référer, référence, référé, référendaire, référendum.
Exemples de phrases:
- «Vous trouverez les références à la fin de ce travail.»
- «Je me suis référé au travailleur social pour avoir cette information.»

B - Réponse personnelle

ACTIVITÉ 2

A - Lecture

B - L'idée importante à retrouver dans la définition du référentiel est celle d'un système de référence; il s'agit d'une chose à laquelle on se rapporte.

ACTIVITÉ 3

A-

1. La morale interdiction.
2. La morale catalogue.
3. La morale moralisatrice.
4. La morale hétéronome.
5. La morale subjectivité.

B - Lecture

# CORRIGÉ DE LA LEÇON 1

## ACTIVITÉ 4

A - Réponse personnelle

B - Lecture

C - La définition reformulée doit inclure les trois aspects suivants:

1. La morale est un système de pensée.
2. La morale a comme objet l'agir humain.
3. La morale utilise des points de repère, des balises.

## ACTIVITÉ 5

A - Exemples de raisons:

- on prive quelqu'un de quelque chose;
- la loi l'interdit;
- après, on ne se serait pas très fier ou très fière;
- il faut pouvoir se faire confiance mutuellement;
- on risque de perdre sa réputation.

B - Lecture

**OBJECTIF 1.4** **Reconnaître les composantes fondamentales du référentiel moral.**

ACTIVITÉ 1

A - Consigne Prenez quelques instants pour réfléchir à la peine de mort ou pour discuter sur la question. Ensuite, prenez connaissance des arguments suivants, pour et contre la peine de mort.

| ARGUMENTS POUR | ARGUMENTS CONTRE |
|---|---|
| - La justice doit triompher.<br>- Un coupable mérite son châtiment puisqu'il est responsable de ses actes.<br>- Il faut protéger la société des individus incapables d'être solidaires. | - Toute vie humaine doit être respectée.<br>- Il faut permettre à tout être humain d'assumer les conséquences de ses actes.<br>- L'emprisonnement punit davantage parce qu'il prive l'individu de sa liberté.<br>- Tout être humain a le droit de réparer ses fautes. |

B - Consigne À partir de l'affirmation «Chacun des arguments retenus renvoie aux composantes fondamentales du référentiel moral», indiquez ce qu'est une composante fondamentale, selon vous.

_____

_____

_____

_____

_____

Texte à lire

**Les composantes fondamentales du référentiel moral**

Les composantes fondamentales constituent la base solide sur laquelle s'édifie tout le référentiel moral. Ces composantes sont beaucoup plus stables et très peu susceptibles de changer dans la vie et la conscience d'un individu.

a) La conception de l'être humain

La première composante fondamentale est la conception de l'être humain. C'est la vision d'ensemble que se fait une personne de ce qu'elle est, sa place dans l'univers, ses origines, sa destinée. Toute personne a une conception de l'être humain même si celle-ci peut sembler vague et confuse. Pour la cerner, il suffit de répondre aux questions suivantes: «Qui sommes-nous? D'où venons-nous? Où allons-nous? Que pouvons-nous espérer?»

Cette conception est généralement influencée par les systèmes de pensées philosophiques et religieux. Le système religieux du chrétien et sa foi lui permettent de se reconnaître comme un enfant de Dieu, venant de Lui et retournant vers Lui grâce au Salut apporté par le Christ. Le système philosophique du marxiste lui permet de se considérer comme le résultat de l'évolution matérielle et comme un être qui apporte sa contribution personnelle à cette évolution par sa capacité de travail.

b) Les exigences fondamentales de l'être humain

De la conception de l'être humain se dégagent les grandes orientations de l'existence et les exigences de l'être humain. Ces nécessités constituent le deuxième échelon ou la deuxième couche des composantes fondamentales du référentiel moral.

Les programmes d'enseignement moral indiquent trois grandes exigences fondamentales qui s'harmonisent avec trois grands traits de la nature humaine. Ces exigences sont l'autonomie, la solidarité et la quête de sens. Elles correspondent respectivement aux caractères d'une nature humaine libre, sociale et intelligente. Dans la mesure où un individu actualise ces exigences fondamentales, il s'épanouit comme personne. Celles-ci sont nécessaires à la réalisation de son humanité et de son individualité. En somme, elles lui permettent d'être pleinement humain et d'exister en tant que telle personne.

c) Les principes et les valeurs morales

Les exigences fondamentales de l'être humain sont explicitées par des principes et des valeurs qui vont servir de critères moraux ou de références de base dans l'évaluation et le choix d'actions morales.

Le principe moral s'adresse davantage à la dimension rationnelle de la personne qui s'en sert pour juger des comportements et des attitudes à adopter dans certains contextes de vie. Le principe moral s'appuie sur une vérité à laquelle nous adhérons parce qu'elle nous semble constituer un bien à réaliser, un modèle à reproduire tant pour nous que pour autrui. Le principe moral prend la forme d'un commandement ou d'une prescription et joue le rôle d'une règle de vie facilitant l'atteinte d'un but qui nous semble désirable. À titre d'exemples de principes moraux, mentionnons: «fais le bien à autrui et évite de lui faire du mal» (principe de bienfaisance); «respecte les biens, les droits et la liberté d'autrui» (principe de justice); «traite la personne comme égale» (principe de justice distributive ou de répartition égale des bénéfices et des charges entre tous les membres d'une société); «agis selon la nature raisonnable des choses» (stoïcisme); «agis en vue du plus grand bonheur personnel ou collectif» (utilitarisme); «fais ton devoir par devoir» (déontologie).

La valeur morale est une croyance durable qui aura une incidence sur les principes auxquels on adhérera. Elle est plus affective que le principe. Elle peut être en nous sans être à nous. Ainsi, on l'a reçue en héritage sans vraiment se l'approprier. Par exemple, si on a été éduqué dans une famille ou dans une collectivité valorisant le travail, le respect de la parole donnée, la fidélité conjugale, le respect de la vie, etc., il y a de fortes chances qu'on valorise soi-même ces différentes valeurs.

On les préfère à tout autre choix ou à leur opposé. Elles font l'objet ou non d'une estime de notre part et influencent plus ou moins nos actions et nos attitudes.

L'idéal est de posséder des valeurs morales qui sont en soi et à soi. Quelqu'un reçoit des valeurs, elles lui sont proposées et il les fait siennes. Cette personne ne se contente pas de se soumettre aux valeurs morales reçues. Elle cherche à en comprendre la nature, le bien-fondé. Elle y adhère librement, en prenant soin d'en mesurer les conséquences tant pour elle que pour autrui. Elle en est fière et les utilise fréquemment dans sa vie. En somme, elle comprend en quoi et pourquoi ces valeurs contribuent au mieux-être et au mieux-vivre comme personne individuelle et sociale. La liberté, la justice, la vérité, etc., sont des exemples de valeurs morales.

Aux exigences fondamentales d'autonomie, de solidarité et de sens, les programmes d'études en enseignement moral font correspondre différentes valeurs.

i) L'autonomie

À l'exigence d'autonomie correspondent les valeurs d'authenticité, de considération, d'estime de soi, de liberté.

ii) Solidarité

À l'exigence de solidarité correspondent les valeurs de l'acceptation des différences, de la compassion, de la considération des intérêts des autres, de l'égalité, de la fraternité, de l'impartialité, de la justice, de la responsabilité.

iii) Quête de sens

À l'exigence de la quête de sens correspondent les valeurs de cohérence, de confiance, d'engagement, d'espoir, de vérité.

C - Consigne En vous référant aux arguments relatifs à la peine de mort, répondez aux questions suivantes.

a) Parmi ces arguments, retrouvez-vous une conception de l'être humain?

b) Quels sont les arguments qui se réfèrent à des exigences fondamentales?

_____

_____

_____

_____

c) Est-ce qu'il y a des arguments qui renvoient à des principes ou à des valeurs?

_____

_____

_____

_____

**OBJECTIF 1.5** Reconnaître les composantes pratiques du référentiel moral.

ACTIVITÉ 2

A - Consigne Parmi les composantes pratiques du référentiel moral, on trouve notamment **la loi, les règles, les règlements, les normes, les droits, les interdits**. Selon vous, laquelle de ces composantes pratiques est liée aux situations suivantes?

| SITUATIONS | COMPOSANTES PRATIQUES |
|---|---|
| 1. Dans la famille de Johanne, chacun est tenu de se respecter. | |
| 2. Jérôme a «engueulé» la caissière; ça ne se fait pas! | |
| 3. Sur ce terrain, il y a une affiche «Ne pas marcher sur le gazon». | |
| 4. Cet individu s'est présenté aux noces en «jeans» sales et troués. | |
| 5. Chaque individu a des droits relatifs aux renseignements qui le concernent. | |
| 6. Le médecin s'engage à soulager la douleur. | |
| 7. Les chartes canadienne et québécoise proclament la liberté d'opinion et d'expression. | |
| 8. Au Québec, tout enfant doit fréquenter l'école jusqu'au dernier jour du calendrier scolaire de l'année scolaire au cours de laquelle il atteint l'âge de 16 ans. | |
| 9. Il est défendu de courir dans les corridors de l'école. | |
| 10. On ne peut pas utiliser son «bâton de hockey» sur la patinoire à l'heure du patinage libre. | |
| 11. Un enseignant doit enseigner et un élève doit étudier. | |

B -Texte à lire

**Les composantes pratiques du référentiel moral**

Pour être efficaces dans la vie morale d'un individu ou d'une société, les composantes fondamentales du référentiel moral, décrites précédemment, prendront l'allure plus concrète et plus pratique d'un assortiment d'autorisations et de défenses exprimées dans des lois, des règles de vie et de fonctionnement, des normes de groupe ou de société, des devoirs et des interdits, etc. Toutes les composantes pratiques du référentiel moral comportent des commandements (consignes, directives, instructions ou ordres) auxquels il faut obéir. Elles imposent ou suggèrent fortement certains comportements. Elles sont d'origine et de visée différentes.

a) La loi et les lois

La loi est un ensemble de règles, de consignes et d'interdictions publiées officiellement par l'autorité légitime d'une société donnée. Elle précise les droits et les responsabilités des individus et des groupes sociaux en vue de favoriser et de maintenir le mieux-être et le mieux-vivre de chacun.

Afin d'être plus efficace dans son application, la loi comporte des sanctions et des peines habituellement proportionnelles aux infractions commises. Par exemple, il est défendu dans notre société de consommer ou de faire le commerce de certaines drogues. Afin d'inciter les gens à respecter les lois interdisant totalement le commerce de certaines drogues, la société, par l'entremise de son système judiciaire, impose des peines sévères allant jusqu'à l'emprisonnement.

Les lois sont promulguées par l'autorité légitime non pas dans le but de démêler tout ce qui est bien de tout ce qui est mal. Les lois s'en tiennent aux prescriptions et aux interdictions observables par la plupart des citoyens et des citoyennes en vue d'une vie meilleure en société. En somme, les lois interdisent les manquements graves, c'est-à-dire ceux qui troublent le plus la vie en société, et elles exhortent au respect du bien commun.

Puisque les dérogations à la justice sont des fautes capables d'entraîner la désorganisation d'une société, elles font davantage l'objet des lois. Peu de lois sont promulguées pour régir le boire et le manger des individus, la vie sexuelle d'un couple ou des adultes consentants, etc.

Il faut savoir distinguer légal et moral. En effet, les lois se veulent justes et respectueuses des meilleurs intérêts des individus, mais elles ne le sont pas nécessairement. Par exemple, des lois brimant la liberté de parole et d'action des individus sous prétexte de favoriser l'harmonie sociale ne sont pas morales pour autant. Pour qu'une loi soit bonne sur le plan moral, elle se doit d'être conforme aux exigences fondamentales de la personne. En d'autres mots, il doit être possible de faire la preuve qu'elle contribue au mieux-être et au mieux-vivre individuels et collectifs. Bref, elle doit contribuer à l'épanouissement et au bonheur des individus ainsi qu'à l'harmonie sociale.

Les exigences fondamentales de l'être humain se concrétisent aussi dans des règles, des normes et des devoirs.

b) Les règles

Les règles indiquent ce qui doit être fait dans un cas déterminé. Elles sont imposées ou adoptées comme ligne de conduite. La règle a un sens prescriptif et normatif. Il est communément admis, par exemple, qu'il doit y avoir dans l'école des règles de discipline. En somme, les règles sont des principes qui assurent le maintien d'un certain ordre nécessaire à l'éducation.

Ces règles ne sont pas toujours moralement justifiables. Elles le sont lorsqu'elles font plus qu'imposer les désirs, les goûts, voire les caprices des personnes qui exercent l'autorité. Elles sont louables lorsqu'elles permettent aux élèves et au personnel enseignant de vivre dans des conditions favorisant le respect des meilleurs intérêts de tous. En somme, les règles de vie d'une classe ou d'une école doivent favoriser à la fois l'éducation des jeunes et le mieux-être et le mieux-vivre de tous et toutes.

Une règle de discipline doit se concrétiser. À cet égard, il faudra établir certains règlements, les règlements étant un exemple de mesures prescrites pour maintenir une certaine règle. Ainsi, il existe des règlements d'école qui imposent le silence aux élèves lorsqu'ils circulent dans les corridors et les escaliers, qui interdisent de boire ou de manger à la bibliothèque, etc.

c) Les normes

Les normes sont une attente relative à un comportement admis et suivi par une majorité d'individus, dans certaines circonstances. Elles sont imposées, plus ou moins fortement, à chaque individu en échange de l'approbation et de l'estime du groupe.
La norme représente un type d'autorité. Le port de la cravate est ridicule pour certains groupes mais une obligation pour d'autres. Porter la cravate à une noce évite d'être ridiculisé par certains. La pression d'une sanction possible se fait sentir. L'approbation et l'estime de la majorité vont à ceux et celles qui acceptent la norme. Le rejet, le mépris ou le ridicule menacent ceux et celles qui refusent la norme.

Le port de la cravate et une tenue vestimentaire convenable font partie des normes sociales. Le fonctionnement de la société repose sur des normes. Plus ou moins précises, plus ou moins évidentes, les normes définissent la frontière entre ce qui est convenable et ce qui ne l'est pas. Selon plusieurs sociologues, la norme manifeste «l'esprit de société» des humains, le besoin de solidarité. On peut relier la norme à une prise de conscience de l'interdépendance des humains. Les normes existent par rapport aux autres. Elles imposent ou suggèrent certains comportements vis-à-vis des autres.

D'où vient la norme? Comment le phénomène se développe-t-il? Il n'est pas facile de le préciser. Qui a imposé le port de la cravate dans telle ou telle circonstance? Qui a été le premier à la porter? Cet accessoire, sans réelle utilité, est d'usage courant. En général, la norme émerge du jeu des interactions sociales liées à l'exercice du pouvoir dans un groupe ou une société.

La norme diffère selon **les lieux, les personnes** et **les circonstances**.
Le **lieu** influence la norme. C'est l'évidence même. Le restaurant gastronomique ne tolère pas les comportements admissibles en pique-nique.

Certaines normes s'appliquent aux individus (p. ex. se faire percer les oreilles). D'autres normes concernent les groupes (p. ex. le port de la veste de cuir par les motards). Les normes culturelles s'adressent à des sociétés plus considérables (p. ex. le port de la robe par les hommes).

De nombreuses **circonstances** font varier la norme: l'heure, la période de la journée ou de l'année, etc.

L'autre est au coeur de la norme. L'autre représente la majorité. En effet, la norme existe parce qu'une majorité d'individus la reconnaissent. La norme se doit d'être acceptable ou attendue; elle existera tant qu'elle sera attendue et observée par la majorité des membres d'un groupe. Sans majorité, pas de norme possible. L'autre exerce une pression. Une forme de pression émane de la norme. Elle pousse l'individu à se conformer s'il recherche l'approbation de son milieu ou veut éviter d'en être rejeté.

Bref, la norme introduit l'idée de standard définissant ce qui est souhaitable et désirable. Elle comporte une incitation à se conformer aux attentes de la majorité et une menace de sanction si on y déroge.

**Mise au point**

Il arrive souvent que l'on emploie indifféremment les termes «convention» et «norme». Or les deux expressions ne sont pas parfaitement synonymes et leur utilisation demande une certaine nuance. Comme cela a déjà été précisé ci-dessus, la norme suppose ce qui doit être et implique un jugement de valeur. La norme est un standard qui assure la régulation des comportements. La norme permet d'uniformiser, de faire entrer dans le rang. Si on ne se conforme pas aux attentes du groupe, on subit ses foudres. Déroger à la norme cause le mécontentement voire le désordre, et le coupable est puni pour ses incartades.

Si, au premier abord, le terme «convention» s'apparente à la définition de «norme», il faudrait plutôt l'utiliser pour désigner une décision réfléchie prise en commun, un accord entre des personnes à la suite d'une entente du type «convention collective». La convention ne sous-entend pas l'idée d'arbitraire que l'on trouve dans la norme. La convention ne laisse pas planer l'idée qu'elle ne mérite pas d'être respectée.

Par ailleurs, «les conventions» (belles manières, étiquette, civilité) rappellent davantage les normes car elles se définissent comme ce qu'il est convenu de penser ou de faire dans une société donnée.

d) Les droits et les devoirs

Les droits de la personne sont la garantie offerte par la société à chaque être humain de faire reconnaître ses besoins fondamentaux en vue de les satisfaire. Que nous soyons riche ou pauvre, noir ou blanc, homme ou femme, nous disposons (ici en tout cas) de cette garantie et cela pendant toute notre vie.

Cette garantie représente encore un idéal à bien des points de vue. Ce n'est pas parce que les droits des individus sont légalement reconnus qu'ils sont automatiquement respectés par les autres. Les droits reconnus par des chartes représentent toutefois le meilleur instrument pour accéder au mieux-être et au mieux-vivre individuels et collectifs.

Il existe une charte québécoise des droits et libertés de la personne. Elle a été votée en 1975 par l'Assemblée nationale. Son préambule énonce des principes fondamentaux inscrits au coeur de la Charte: égalité, justice, paix et respect réciproque.

La charte québécoise, comme les autres chartes de droits - la charte canadienne et la *Déclaration universelle des droits de l'homme* - n'est pas le fruit d'une génération spontanée. Tous ces textes sont le résultat de siècles de réflexion, de contestation, de confrontation et d'ajustements sociaux. Des personnes comme des juristes, des religieux, des philosophes, etc., ont contribué à leur création en plaçant l'être humain au-dessus du pouvoir, de l'exploitation et de la compromission.

Nous ne pouvons pas parler des droits sans mentionner leurs pendants: les devoirs. En effet, les droits confèrent des responsabilités, des devoirs envers les autres membres de la collectivité. Par exemple, le droit à la protection oblige le parent à prodiguer des soins à l'enfant dont il est responsable; c'est son devoir.

Les devoirs sont les obligations particulières qu'ont les individus et les groupes, selon leurs rôles dans la société. Il existe par exemple des devoirs de parents, d'enseignants, d'élèves, de conjoints, de patrons, etc. De plus, chacun a le devoir de respecter les droits de la personne.

e) Les interdits

Le référentiel moral comporte aussi des interdits. Ceux-ci expriment ce qui est défendu par un commandement souvent de formulation négative: «Tu ne mentiras pas»; «Tu ne prendras pas le bien de l'autre impunément». Il y a des interdits qui expriment des exigences fondamentales de l'être humain. Pensons au «Tu ne tueras point» qui renvoie à l'exigence de la conservation de la vie.

Les interdits majeurs sont l'inceste et le meurtre; le vol et le mensonge sont parfois considérés comme dérivés du meurtre. Ces interdits constituent un cadre minimum qui assure aux êtres humains un mieux-vivre ensemble (Programme d'études, Enseignement moral - Primaire, p. 89). D'autres interdits traduisent le référentiel plus concret des lois, des règles, des normes et des devoirs. À une échelle moindre, il y a l'interdiction représentée par les règlements d'école ou d'organismes comme les centres de loisirs, les terrains de jeux, etc.

En fait, l'interdiction de tuer n'est pas du même ordre que celle de courir dans les corridors! La défense de tuer relève d'un interdit majeur tandis que l'interdiction de ne pas courir relève d'un règlement.

À l'inverse des valeurs et des droits fondamentaux qui constituent le volet plus stable du référentiel moral, les lois, les règles, les normes et les devoirs sont beaucoup plus appelés à changer, car ils doivent être adaptés aux circonstances particulières des situations de vie concrètes.

Les lois, les règles, les normes, les devoirs et les interdits permettent à la morale de se concrétiser, de «se donner des bras et des mains» et ce, en indiquant concrètement le bien à faire et le mal à éviter. La morale permet ainsi à un être humain de mener à bien sa vie et, par conséquent, de s'accomplir comme personne.

# CORRIGÉ DE LA LEÇON 2

ACTIVITÉ 1

A - Réponse personnelle

B - Réponse personnelle

C - a) Une certaine conception de l'être humain ressort des arguments pour lorsque l'on dit que le coupable est responsable de ses actes. Dans les arguments contre, on dit que tout être humain est responsable de ses actes. L'être humain est donc perçu comme un être **libre et responsable.**

b) Dans les arguments contre, on se réfère à la solidarité en tant qu'exigence de vie en groupe. La position est sévère, mais elle s'appuie sur un repère fondamental.

c) Dans les arguments pour, on dit que «la justice doit triompher». Dans les arguments contre, on dit que «tout être humain a le droit de réparer ses fautes». Ces positions font référence au principe de justice et à celui de réparation.

Deux des arguments pour renvoient à des valeurs. Le respect: «Toute vie humaine doit être respectée». La liberté: «L'emprisonnement punit davantage parce qu'il prive l'individu de sa liberté».

Note Il est important de préciser que les arguments sont liés à des éléments du référentiel. Mais cela ne les rend pas automatiquement acceptables sur le plan moral. Un jugement doit être exercé en fonction de la visée ultime qui est le mieux-être et le mieux-vivre individuels et collectifs. Il n'existe pas de bonnes réponses préétablies.

ACTIVITÉ 2

A -

| | SITUATIONS | COMPOSANTES PRATIQUES |
|---|---|---|
| 1. | Dans la famille de Johanne, chacun est tenu de se respecter. | **Règle** |
| 2. | Jérôme a «engueulé» la caissière; ça ne se fait pas! | **Norme** |
| 3. | Sur ce terrain, il y a une affiche «Ne pas marcher sur le gazon». | **Interdit** |
| 4. | Cet individu s'est présenté aux noces en «jeans» sales et troués. | **Norme** |
| 5. | Chaque individu a des droits relatifs aux renseignements qui le concernent. | **Loi** |
| 6. | Le médecin s'engage à soulager la douleur. | **Devoir** |
| 7. | Les chartes canadienne et québécoise proclament la liberté d'opinion et d'expression. | **Droit** |
| 8. | Au Québec, tout enfant doit fréquenter l'école jusqu'au dernier jour du calendrier scolaire de l'année scolaire au cours de laquelle il atteint l'âge de 16 ans. | **Loi** |
| 9. | Il est défendu de courir dans les corridors de l'école. | **Règlement** |
| 10. | On ne peut pas utiliser son «bâton de hockey» sur la patinoire à l'heure du patinage libre. | **Règlement** |
| 11. | Un enseignant doit enseigner et un élève doit étudier. | **Devoir** |

**OBJECTIF 1.6** Savoir que le référentiel moral est à la fois une réalité objective et une réalité subjective.

**ACTIVITÉ 1**

**A - Texte à lire**

**LE RÉFÉRENTIEL MORAL: UN SYSTÈME MULTIFORME**

a) Le référentiel moral: réalité objective

Le référentiel moral sera dit objectif dans la mesure où il exprime des exigences incontestables de la personne en quête de son épanouissement telles que les définit une collectivité ou une société donnée. Ces revendications de la nature humaine sont définies en rapport avec la condition humaine et s'expriment sous forme de besoins physiologiques (boire, manger, se reposer, se mouvoir, etc.) et de besoins psychologiques (comprendre, communiquer, aimer, etc.).

Ces exigences ne sont pas arbitraires. Elles relèvent d'expériences communes mises en évidence par de nombreux chercheurs, psychologues, sociologues, etc. Par ailleurs, il est possible de constater les effets destructeurs et autodestructeurs du retrait ou de l'inhibition de ces exigences: la famine, la guerre, le vol, l'isolement, le rejet, etc. En fait, elles sont incontestables dans la mesure où elles assurent la plupart du temps la promotion du bien commun et du bien individuel.

Les principes et les valeurs qui explicitent les exigences fondamentales de l'être humain pourront être considérés comme objectifs s'ils correspondent, eux aussi, aux besoins physiologiques et psychologiques humains tels que les définit une société ou une collectivité donnée. La valeur **liberté** sera dite «objective» parce qu'elle rejoint l'exigence fondamentale d'autonomie de l'être humain. La valeur **justice** sera dite «objective» parce qu'elle correspond à l'exigence de la vie en société et au besoin de vivre en sécurité. Toutes ces données «objectives» ne sont pas inventées mais s'imposent à nous parce que nous comprenons en quoi et pourquoi elles sont essentielles à l'épanouissement de la personne.

b) Le référentiel moral: réalité subjective

Tout objectif que puisse être le référentiel moral, il est aussi une réalité personnelle et subjective. Comme nous venons de le voir ci-dessus, il a bien sûr une existence en dehors de soi; il est un fait. Mais il serait particulièrement inefficace s'il n'était pas en même temps «mon» référentiel. Il se doit d'habiter mon espace intérieur, d'être en moi et à moi.

Le référentiel moral ne tient pas en l'air. Il exerce son activité à l'intérieur de chacun de nous. Pour qu'on puisse s'en servir volontairement, on doit l'avoir choisi, on doit le valoriser. Bref, on doit s'habituer à le laisser présider à nos choix personnels.

B - Consigne Répondez par vrai ou faux aux affirmations suivantes.

a) Le référentiel moral n'a pas à être en rapport avec les exigences fondamentales de la personne humaine en quête de son épanouissement. _____

b) Les exigences fondamentales ne sont pas des fantaisies d'intellectuels. Elles correspondent réellement aux besoins liés à la condition humaine. _____

c) On peut dire que la valeur **liberté** est objective parce qu'elle rejoint l'exigence fondamentale d'autonomie de l'être humain. _____

d) La valeur **justice** jouit d'une certaine objectivité parce qu'elle ne correspond à aucune exigence fondamentale. _____

e) Pour être acceptable sur le plan moral, un référentiel doit être objectif dans le sens où il rejoint les exigences incontestables de la personne. _____

f) Le référentiel moral est un fait; il existe en dehors de moi. _____

g) Le référentiel moral ne peut pas et ne doit pas être subjectif. _____

h) Le référentiel moral est aussi quelque chose que j'ai choisi et que je valorise. _____

**OBJECTIF 1.7** Faire une activité de synthèse

**ACTIVITÉ 2**

**Consigne** Remplissez la grille de mots croisés.

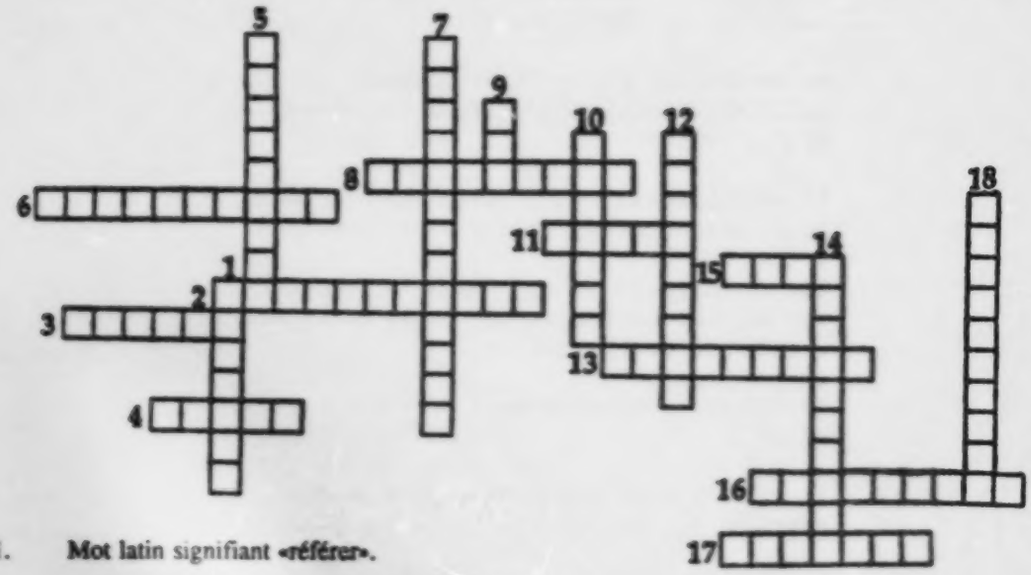


1. Mot latin signifiant «référer».
2. Ce à quoi on se rapporte, ce à quoi on se réfère.
3. La définition suivante lui convient bien: «... un ensemble de connaissances et d'aptitudes, de normes et de valeurs destinées au contrôle de l'acte humain en termes de bien et au mal, dans le but d'agencer l'existence des individus et des collectivités».
4. Qualité du référentiel qui permet l'évaluation et l'orientation des actions humaines.
5. Se dit de la morale qui se présente comme une liste de comportements permis ou défendus.
6. Se dit de la morale lorsque celle-ci dépend d'une autre personne ou d'une idéologie qui fait figure d'autorité.

7. Qualité des composantes du référentiel moral où l'on trouve la conception de l'être humain, les exigences fondamentales, les principes et les valeurs comme l'autonomie, la solidarité et la quête de sens. (Au pluriel)

8. Qualifie les composantes du référentiel moral dans lesquels on trouve la loi, les règles, les normes, les devoirs et les interdits. (Au pluriel)

9. Ensemble de règles, de consignes et d'interdictions publiées officiellement par l'autorité légitime d'une société donnée.

10. Obligations particulières des individus et des groupes lorsqu'ils assument des rôles sociaux.

11. Attente relative à un comportement admis et suivi par une majorité d'individus dans certaines circonstances.

12. Expriment ce qui est défendu par des commandements formulés de façon négative.

13. La première des trois grandes exigences fondamentales qui se dégagent de la conception de l'être humain véhiculée par les programmes d'études en enseignement moral.

14. L'exigence fondamentale qui correspond à l'aspect social de la nature humaine.

15. La quête dans laquelle l'être humain s'engage parce qu'il est intelligent.

16. Qui s'appuient sur une vérité à laquelle nous adhérons parce qu'elle nous semble constituer un bien à faire, un modèle à reproduire tant pour nous que pour autrui.

17. Croyances durables qui auront une incidence sur les principes auxquels on adhérera.

18. Tout objectif que puisse être le référentiel moral, il doit aussi être à moi et en moi. Il est une réalité...

# CORRIGÉ DE LA LEÇON 3

## ACTIVITÉ 1

A - Lecture

B - a) faux
b) vrai
c) vrai
d) faux
e) vrai
f) vrai
g) faux
h) vrai

## ACTIVITÉ 2

La recherche des mots de la grille permet de faire une révision des concepts. Il devrait y avoir un retour sur les concepts non assimilés. Le corrigé de la grille indique les pages où on peut retrouver le contenu.

Corrigé de la grille des mots croisés

1. Referre (p. 7)
2. Référentiel (p. 7)
3. Morale (p. 13 et 14)
4. Moral (p. 17 et 18)
5. Catalogue (p. 11)
6. Hétéronome (p. 12)
7. Fondamentales (p. 22 à 24)
8. Pratiques (p. 27 à 32)
9. Loi (p. 27 et 28)
10. Devoirs (p. 31)
11. Norme (p. 29 et 30)
12. Interdits (p. 32)
13. Autonomie (p. 22)
14. Solidarité (p. 22)
15. Sens (p. 22)
16. Principes (p. 23)
17. Valeurs (p. 23 et 24)
18. Subjective (p. 36)

# PARTIE 2

**OBJECTIF GÉNÉRAL:** Cerner le rôle et l'importance du référentiel moral.

**OBJECTIFS PARTICULIERS:**

Leçon 4

2.1 Expliquer que le référentiel moral propose des comportements à promouvoir et à éviter.

2.2 Montrer que le référentiel moral nous aide à porter un jugement moral.

Leçon 5

2.3 Prendre conscience qu'un référentiel moral doit permettre à l'être humain de s'assumer pleinement.

**OBJECTIF 2.1** Expliquer que le référentiel moral propose des comportements à promouvoir et à éviter.

ACTIVITÉ 1

**A- Texte à lire**

L'activité morale: un processus qui fait appel à un contenu

Dans les programmes d'études en enseignement moral, on établit une distinction entre morale-contenu et morale-processus pour mieux comprendre la portée et le rôle du référentiel moral.

«La morale apparaît d'abord comme un référentiel, c'est-à-dire un ensemble d'éléments plus ou moins explicites, auxquels on se réfère pour décider de l'agir moral; à ce titre, elle est de l'ordre du **contenu**. Par son objet, la régulation de l'agir en vue du mieux-vivre et du mieux-être individuels, elle est de l'ordre du **processus**.» (Programme d'études, Enseignement moral - Primaire, MEQ, p.16)

Le référentiel moral est de l'ordre du contenu

La morale en tant que contenu est d'abord celle avec laquelle nous sommes tous familiers. Elles est constituée de ces prescriptions et interdictions, normes et règlements qui balisent notre vie quotidienne. Plus précisément, elle apparaît comme une conduite sociale et se manifeste en comportements à éviter ou à promouvoir: «Fais tes devoirs, ne triche pas à l'examen, obéis à tes parents et aux règlements de l'école, sois poli, arrête au feu rouge, etc.» L'agir moral est souvent coutumier sans être pour autant le résultat d'une obéissance aveugle à des «référents moraux». Il est tout simplement adapté aux exigences du quotidien.

Mais la morale en tant que contenu n'est pas que cela. Elle abrite aussi, et de façon plus stable, plusieurs éléments essentiels à la vie morale. Déjà présents dans le passé, ceux-ci réapparaissent aujourd'hui sous un jour nouveau parce qu'ils sont tributaires d'un cadre social, politique, culturel et religieux contemporain. On parlera de «référents moraux» comme le respect de la vie, la liberté, la solidarité, l'autonomie, la justice, etc., qui se cristallisent autour de grandes questions actuelles telles que la peine de mort, l'avortement, l'euthanasie ou la manipulation génétique. Ces référents moraux continuent d'orienter aujourd'hui les aspirations fondamentales des individus et des collectivités.

En plus de la morale présente dans les comportements sociaux et dans les débats contemporains, le contenu moral se présente organisé sous la forme de «morales» différentes: la morale chrétienne, la morale bouddhiste, la morale des patrons, la morale des syndiqués, etc. Ces morales désignent ainsi des ensembles cohérents de contenus moraux faits de prescriptions, de proscriptions ou de grandes valeurs rassemblées autour de croyances particulières.

La *morale-contenu* est donc la source à laquelle sont puisés les divers éléments ou référents qui guident l'agir moral. C'est un contenu enraciné, multiforme et parfois organisé qui soutient l'activité morale. Cet ensemble de «référents» constitue le référentiel moral.

Par sa nature même, la morale n'est pas un automatisme. Elle ne se réduit pas à des prescriptions auxquelles il faut obéir aveuglément. Si certaines situations ne nécessitent pas une réflexion poussée, d'autres requièrent un temps d'arrêt et de délibération pour déterminer ce qui serait préférable ou humainement souhaitable de faire. Il faut alors procéder à l'aide d'une démarche structurée ou d'un processus. Celui-ci contribue à l'identification et au choix du référant ou des éléments du contenu moral. Il facilite ainsi le choix de la conduite qui sera dans le meilleur intérêt des êtres humains touchés par le comportement à adopter.

B- Consigne À chaque situation de la colonne de gauche, associez un comportement proposé par un référentiel.

| SITUATIONS | COMPORTEMENTS PROPOSÉS PAR UN RÉFÉRENTIEL |
|---|---|
| 1. Jacinthe, éducatrice de maternelle, sait que Julie - une de ses élèves - se fait agresser sexuellement par son père. | A- Le directeur a émis une directive précisant que tout élève en retard à un cours doit immédiatement se présenter à la direction. |
| 2. Trois élèves de la classe de Mireille sont en retard ce matin. | B- Le *Code de la route* dit qu'on doit s'arrêter lorsque le feu de circulation est rouge. |
| 3. Simon, un cas difficile de centre d'accueil, a continué de parler après l'annonce du début du cours. | C- Le règlement du centre d'accueil indique que l'élève doit garder silence après l'annonce du début du cours; sinon, il est expulsé de la classe. |
| 4. Jacques conduit une automobile, il voit le feu de circulation devenir rouge. | D- Toute personne qui a un motif raisonnable de croire que la sécurité ou le développement d'un enfant est compromis doit en aviser le DPJ. |

RÉPONSES

1. _____ 3. _____

2. _____ 4. _____

C- Consigne À l'aide de l'exercice précédent (B), montrer que le référentiel moral propose des comportements à promouvoir et à éviter.

_____

_____

_____

**OBJECTIF 2.2** Montrer que le référentiel moral nous aide à porter un jugement moral.

**ACTIVITÉ 2**

A - Consigne Répondez à chacune des questions liées aux situations présentées ci-dessous. Ces situations sont semblables à celles de l'activité 1-B, mais nous avons modifié soit le contexte, soit les circonstances.

1. C'est Julie elle-même qui s'est confiée à Jacinthe, son éducatrice. Elle a dit: «Mon père me touche, j'aime pas ça et je voudrais qu'il arrête». Avant de se confier, Julie qui est timide et qui s'exprime avec difficulté, a fait promettre à Jacinthe de ne le dire à personne.

   Question Dans cette nouvelle situation, adopteriez-vous automatiquement le comportement suggéré précédemment à l'activité 1-B? Pourquoi?

   _____

   _____

   _____

   _____

2. Des trois élèves qui sont en retard dans la classe de Mireille, deux sont des retardataires notoires et il y a Paul. Paul n'est jamais en retard mais ce matin, il est «blanc comme un drap». Il explique qu'il a fait une indigestion...

   Question Dans cette nouvelle situation, adopteriez-vous automatiquement le comportement suggéré précédemment? Pourquoi?

   _____

   _____

   _____

   _____

3. Simon a enfreint le règlement, c'est vrai. Mais c'est la première fois qu'il se laisse aller depuis une semaine. Cet élève, auprès de qui toute intervention échouait, s'est engagé à corriger certains aspects de sa conduite en classe. Grâce à de réels efforts de sa part, le changement est remarquable.

Question Dans cette nouvelle situation, adopteriez-vous automatiquement le comportement suggéré précédemment à l'activité 1-B? Pourquoi?

_____

_____

_____

_____

4. Jacques est en automobile. Il transporte une personne qui vient de faire une «crise cardiaque». Il voit le feu de circulation devenir rouge.

Question Dans cette nouvelle situation, adopteriez-vous automatiquement le comportement suggéré précédemment à l'activité 1-B? Pourquoi?

_____

_____

_____

_____

B - Texte à lire

Le référentiel moral: un élément essentiel de la réflexion morale

La morale a aussi une autre dimension: celle du **processus**. Il s'agit de la morale en recherche, en réflexion, qui précède l'action. Dans certaines circonstances, le comportement humainement souhaitable est difficile à déterminer ou à choisir. On se retrouve alors dans une situation où il ne semble pas exister de réponse toute faite pour résoudre le problème auquel on fait face. Par exemple, on peut se demander si on doit se faire exempter de l'enseignement religieux. Ou encore, on se demande si on doit réprimander devant la classe cet enfant perturbateur qui vit péniblement le divorce de ses parents. D'autres fois, les réponses morales habituelles nous semblent insatisfaisantes. Par exemple, la caissière nous remet 5 $ en trop, mais la semaine dernière une autre caissière de la même pharmacie s'était trompée en nous remettant 5 $ en moins et on a été incapable de récupérer l'argent. Que devrait-on faire? Enfin, on est radicalement contre l'avortement, mais l'enfant qu'on porte menace notre santé physique ou notre stabilité émotive. Que devrait-on faire?

Le processus moral, compris comme la mise en oeuvre de l'ensemble des capacités psychiques d'une personne, utilise les différentes composantes du référentiel moral (conception de l'être humain, principes, valeurs, règles, interdictions, etc.) pour arriver à formuler un jugement moral. Le référentiel moral est lié au jugement car il permet de déterminer si un agir est bien ou mal. Si on possède dans son référentiel moral une règle comme «il faut dire la vérité», on jugera qu'un comportement mensonger est mal car il va à l'encontre de cette règle.

Toutefois, le processus moral ne s'opère pas par l'application aveugle d'une règle à un comportement. En effet, comme notre référentiel moral contient de multiples règles, principes, valeurs, etc., nous sommes contraints de choisir dans ce référentiel la balise appropriée à un contexte de vie donné. Par exemple, on peut croire que la vie est sacrée et qu'il ne faut jamais blesser ou tuer un autre être humain. Cependant, il peut survenir une urgence où on sera forcé de choisir entre notre vie et celle d'une autre personne. C'est le cas de la légitime défense, par exemple.

Dans la vie quotidienne, la personne voulant faire le bien aura à choisir entre l'agir issu d'un «prêt-à-porter» moral ou l'agir «fait sur mesure» émanant d'une recherche personnelle préoccupée de la tradition morale, de la particularité des circonstances, des conséquences des diverses options ainsi que de la direction qu'elle veut imprimer à son existence.

C - Consigne Commentez la phrase suivante:

«Pour arriver à formuler un jugement moral, il faut examiner les différentes composantes du référentiel moral et donner priorité au critère approprié à un contexte de vie donné.»

# CORRIGÉ DE LA LEÇON 4

## ACTIVITÉ 1

A - Lecture

B - 1. D
2. A
3. C
4. B

C - Réponse personnelle. L'idée principale qu'il faut retrouver est que le référentiel moral est constitué des divers éléments ou référents qui nous aident à choisir notre conduite.

## ACTIVITÉ 2

A - Réponses personnelles

Note Cet exercice veut faire ressortir l'idée que la réponse à la question morale «Qu'est-ce que je devrais faire?» n'est pas automatiquement indiquée par le référentiel moral. Le référentiel propose des points de repère pour nous aider à porter un jugement moral, mais il nous reste à choisir le repère qui convient. Par exemple, l'automobiliste doit considérer deux repères: le code de la route et la valeur de la vie.

B - Lecture

C - Réponse personnelle

Les idées importantes à retrouver:

- l'examen sérieux des différents points de repère proposés par un référentiel;

- la priorité qu'il faut accorder au critère qui convient le mieux à une situation de vie donnée.

**OBJECTIF 2.3** Prendre conscience qu'un référentiel moral doit permettre à l'être humain de s'assumer pleinement.

ACTIVITÉ 1

A- Texte à lire

**Une expérience particulière**

Imaginez la situation qui suit.

Vous avez répondu à une petite annonce cherchant à recruter des volontaires pour participer à des travaux dirigés par un professeur d'une université prestigieuse. En arrivant au laboratoire, vous entendez l'expérimentateur dire à un volontaire qu'il recevra un choc électrique chaque fois qu'il fera une erreur en apprenant une liste de mots accouplés. Les chocs seront douloureux, mais ils ne causeront aucun dommage permanent aux tissus. Dans la salle d'expérimentation, vous prenez place devant un générateur de chocs portant trente commutateurs allant de 15 V à «DANGER - chocs puissants» pour 375 V et «XXX» pour 435 V. L'expérimentateur vous dit de faire passer l'épreuve aux volontaires et de leur infliger un choc à chaque fois qu'ils font une erreur. Vous devez commencer par le niveau le moins élevé et augmenter l'intensité du choc d'un cran à chaque erreur. Que feriez-vous si, à un moment donné, un volontaire méritait de recevoir un choc de 435 V et que devant vos hésitations, l'expérimentateur vous disait: «L'expérience exige que vous continuiez»?

Si vous réagissez comme les sujets de la recherche qui ont eu à se débattre avec ce dilemme, vous feriez probablement partie des deux personnes sur trois qui ont obéi aux ordres. Vous choisiriez de continuer à administrer des chocs, même les plus élevés. Ainsi, d'après cette célèbre expérience de Stanley Milgram sur l'obéissance, de nombreuses personnes feraient du mal à un parfait inconnu au point de mettre sa vie en danger si elles en recevaient l'ordre de quelqu'un qu'elles considèrent comme une autorité.

B - Consigne Examinez le référentiel proposé dans le récit à l'aide des questions suivantes:

1) Quel est le référentiel proposé aux volontaires dans cette expérience?

2) Le référentiel proposé permet-il d'exercer sa liberté? Pourquoi?

3) Permet-il de faire acte d'intelligence? Pourquoi?

4) Permet-il de demeurer responsable de ses gestes? Pourquoi?

5) D'un point de vue moral, une personne devrait-elle accepter ou rejeter un tel référentiel? Pourquoi?

ACTIVITÉ 2

A - Texte à lire

Complétez votre réflexion en lisant le texte qui suit.

**LE RÉFÉRENTIEL MORAL: UN SYSTÈME QUI A SA RAISON D'ÊTRE**

L'être humain a besoin d'un référentiel moral pour exercer sa liberté, son intelligence et sa responsabilité dans la reconnaissance et l'exécution du bien.

a) L'être humain est doué de liberté

L'être humain est libre et se doit de faire des choix qui sont parfois difficiles à effectuer. En effet, la personne doit opter entre ce qui lui permet de s'accomplir et ce qui risque de lui nuire.

Dans le feu de l'action quotidienne, il arrive qu'une personne ait à faire des choix dans des conditions défavorables à la réflexion et à l'exercice éclairé de sa liberté. Soit qu'elle est pressée ou poussée par les événements, soit qu'elle vit sous l'emprise d'une émotion forte. Dans un tel contexte, il est évident qu'un coup de main s'impose. Elle a besoin de balises qui évoqueront l'importance de préférer le mieux-être et le mieux-vivre des personnes atteintes par les contrecoups de ses choix. Il est alors utile, voire indispensable, de se référer à des principes, à des valeurs, à des règles, à des normes, etc., qui lui permettront de valider et de justifier ses choix. Conséquemment, le référentiel moral lui est d'un précieux secours.

À titre d'exemple, pensons à tous ces cas de violence conjugale où le conjoint, sous l'emprise de la jalousie, de la colère ou encore de la vengeance, frappera ou tuera sa partenaire. Les principes «Fais le bien à autrui et évite de lui faire du mal» , «Traite l'autre comme ton égal» et «Respecte les droits et les libertés de l'autre» retentissent profondément au coeur de la conscience d'une personne et lui permettent d'y voir clair pour mieux maîtriser ses émotions, souvent sources de désordre et du mal fait à autrui. Croire en la dignité de l'autre, valoriser son égalité fondamentale et se servir de ces valeurs, de ce référentiel pour choisir un comportement auraient permis au conjoint de faire un geste moral.

b) L'être humain est doué d'intelligence

L'être humain est un être de pensée, capable de réflexion, quelqu'un qui a besoin de découvrir le pourquoi des événements et des phénomènes. Dans le domaine moral, l'être humain a besoin de relier son action à une raison qui la justifie. En somme, il doit être capable de répondre à la question «Pourquoi?, pour quels motifs ou quelles raisons faire ceci ou cela?». Il découvre et élabore ainsi une pensée qui oriente et justifie son agir. Cette pensée qui guide son agir est constituée, entre autres, de son référentiel moral.

L'animal agit par instinct. Pour l'être humain, c'est différent; il possède une intelligence qui lui permet de déterminer ce qui est bon ou mauvais. Il peut ainsi découvrir ce qui est conforme à ses intérêts ou ce qui lui convient. En saisissant par son intelligence qui il est, sa place dans l'univers, ses origines et son destin, les exigences profondes de sa nature, ses valeurs, etc., l'être humain s'outille pour mieux juger sur le plan moral. Il construit ainsi une portion de son référentiel moral et cela lui permettra de mieux utiliser sa capacité de choisir en fonction du mieux-être et du mieux-vivre des personnes.

c) L'être humain peut être responsable

Le mot «responsable» a plusieurs significations. La plus courante est celle d'avoir à réparer les dommages causés par notre faute. Dans ce contexte, nous devons répondre de nos actes et en subir les conséquences. J'ai fait un vol à l'étalage, il y a des sanctions prévues et je dois les accepter.

Être responsable veut aussi dire qu'on est l'auteur d'une action, c'est-à-dire celui qui a volontairement fait quelque chose. J'ai écrit cette lettre de menaces, je suis le responsable. J'ai pris l'initiative d'organiser une fête pour les gens qui ont pris leur retraite au cours de l'année, je suis le responsable de cet événement.

Parfois nous agissons dans un domaine qui est de notre ressort; c'est notre rayon d'action. Nous sommes alors responsables d'une mission, d'un rôle à assumer, d'une tâche à accomplir. Je suis la capitaine de mon équipe et je suis responsable de la discipline à l'occasion des exercices.

Toutefois, des jugements et des décisions d'ordre moral prises pour résoudre certains dilemmes contemporains (par exemple des problèmes médicaux, technologiques ou politiques) relèvent d'une responsabilité partagée. Les problèmes d'aujourd'hui, à cause de leur complexité, nécessitent une concertation des membres de la collectivité en vue du mieux-être et du mieux-vivre de chacun. Bref, nous sommes tous et toutes responsables du progrès de la société et de l'épanouissement des individus.

Enfin, le mot «responsable» veut dire qu'on répond adéquatement à une situation. J'ai posé un geste responsable en aidant cet enfant perdu à retrouver ses parents. J'ai été responsable en prescrivant le médicament approprié à ce patient. J'ai été responsable en dirigeant cet élève vers la travailleuse sociale à la suite de la confidence qu'il m'a faite au sujet des agissements de son père.

L'être humain, parce qu'il est libre et intelligent, peut et doit rendre compte de ses actes. Il doit pouvoir les rendre intelligibles, savoir les justifier devant lui-même et les autres. Pour cela, il doit être en mesure d'en expliquer la cause et la finalité. De plus, parce que ses gestes ont des conséquences tant pour lui que pour autrui, il doit assumer ces conséquences.

L'être humain doit aussi choisir les gestes qui sont appropriés dans un contexte de vie donné. De plus, il doit pouvoir les justifier, c'est-à-dire expliquer en quoi et pourquoi ils sont adéquats. Cela revient à expliquer comment ces gestes permettent de répondre convenablement aux besoins, aux désirs, aux intérêts, aux engagements, etc.

Pour exercer sa responsabilité, c'est-à-dire faire ce qui précède, une personne a besoin d'un référentiel moral qui l'aidera à choisir les gestes appropriés. Le référentiel moral l'aidera aussi à se motiver à faire certains gestes plutôt que d'autres parce qu'ils sont conformes au référentiel. Enfin, le référentiel peut inciter quelqu'un à assumer les conséquences de ses gestes.

Par exemple, si je valorise beaucoup la fidélité en amour, cette valeur aura une incidence sur mes comportements. Elle m'aidera à les sélectionner, à les justifier et à en supporter les conséquences. Bref, elle contribuera à faire de moi quelqu'un de moralement responsable. Si mon partenaire et moi prenons l'engagement d'être fidèles l'un à l'autre, le mot «fidélité» entendu comme «exclusivité physique et psychologique», cette valeur aura une incidence sur les choix que nous ferons. On refusera d'avoir des rapports sexuels avec d'autres personnes, même très intéressantes ou séduisantes. Pour justifier mes comportements, je pourrai montrer qu'ils tiennent compte d'un engagement que j'ai pris à l'égard d'une autre personne. Si, sous le charme de quelqu'un, je viole l'engagement pris à l'égard de mon partenaire, je serai contraint d'en accepter les conséquences.

B - Consigne En guise de résumé, placez les mots aux bons endroits dans les phrases.

| |
|---|
| PENSER - RAISON - GESTES - MORAL - LIBRE - MAÎTRE - RESPONSABLE - PLEINEMENT - ADÉQUATS - COMPTE - CHOIX |

L'être humain est _____ parce que sa situation l'oblige à faire des _____. C'est lui qui décide de faire certains choix et pas d'autres. Le référentiel l'aide à choisir et à rester _____ de ses choix. L'être humain est doué d'intelligence car il est capable de _____, de réfléchir. Le référentiel lui permet de faire acte d'intelligence en l'aidant à relier son action à une _____ la justifiant.

L'être humain, libre et intelligent, est _____ parce qu'il peut et doit rendre _____ de ses choix. Le référentiel moral l'aide à choisir les _____ qui sont appropriés et à expliquer en quoi et pourquoi ils sont _____.

Le référentiel _____ soutient la personne pour qu'elle s'assume _____ comme être humain, c'est-à-dire libre, intelligente et responsable.

C - Consigne Réexaminez vos réponses à l'activité 1 (pages 51 et 52). Apportez des corrections, s'il y a lieu.

# CORRIGÉ DE LA LEÇON 5

ACTIVITÉ 1

A - Lecture

B - Réponse aux questions

1) Le référentiel proposé est l'obéissance au nom de «l'autorité» d'un savant.

2) Ce référentiel ne permet pas d'exercer sa liberté. Le choix repose entre les mains de quelqu'un d'autre.

3) L'obéissance aveugle ne permet pas de faire acte d'intelligence. Elle prive de la capacité de penser. En obéissant aveuglément, j'investis l'autre du pouvoir de choisir à ma place ce qu'il me convient de faire.

4) L'obéissance ne permet pas de demeurer responsable de ses gestes. Quand j'obéis aveuglément, j'abdique ma responsabilité en la faisant reposer dans les mains d'autrui. La bonté ou la malice de mon acte ne me concerne plus.

5) D'un point de vue moral, une personne devrait rejeter le référentiel parce qu'il ne lui permet pas de s'assumer comme un être libre, intelligent et responsable.

ACTIVITÉ 2

A - Lecture

B -

L'être humain est **LIBRE** parce que sa situation l'oblige à faire des **CHOIX**. C'est lui qui décide de faire certains choix et pas d'autres. Le référentiel l'aide à choisir et à rester **MAÎTRE** de ses choix. L'être humain est doué d'intelligence car il est capable de **PENSER**, de réfléchir. Le référentiel lui permet de faire acte d'intelligence en l'aidant à relier son action à une **RAISON** la justifiant.

L'être humain, libre et intelligent, est **RESPONSABLE** parce qu'il peut et doit rendre **COMPTE** de ses choix. Le référentiel moral l'aide à choisir les **GESTES** qui sont appropriés et à expliquer en quoi et pourquoi ils sont **ADÉQUATS**.

Le référentiel **MORAL** soutient la personne pour qu'elle s'assume **PLEINEMENT** comme être humain, c'est-à-dire libre, intelligente et responsable.

# POUR PROLONGER LA RÉFLEXION

OBJECTIF GÉNÉRAL — Faire une réflexion critique sur les principaux facteurs qui influencent la construction de son référentiel moral.

OBJECTIFS PARTICULIERS

3.1 Nommer quatre facteurs qui jouent un rôle important dans la création d'un référentiel moral.

3.2 Réfléchir aux principaux facteurs qui ont influencé son propre référentiel moral.

3.3 Prendre conscience des influences sur notre manière de décider et d'agir sur le plan moral.

**OBJECTIF 3.1** Nommer quatre facteurs qui jouent un rôle important dans la construction d'un référentiel moral.

Texte à lire

## LE RÉFÉRENTIEL MORAL, UN SYSTÈME ENRACINÉ ET VIVANT

Claude Paquette, dans son ouvrage *Analyse des valeurs personnelles*, s'efforce avec d'autres tels Simons, Raths, etc., de dégager les sources d'une valeur. Sans chercher à prouver ce qui domine entre les déterminismes biologiques ou l'environnement, Paquette décrit des facteurs ou des sources possibles de la création d'une valeur chez une personne. Il s'agit:

a) des influences du patrimoine génétique;
b) des influences du patrimoine culturel et de la cellule éducative;
c) des influences liées à nos expériences personnelles harmonieuses et conflictuelles.

Ce que dit Paquette sur les influences à partir desquelles naissent et se forgent les valeurs chez l'individu est applicable aux facteurs et aux sources du référentiel moral pour autant que celui-ci est fortement constitué de valeurs.

a) Les influences du patrimoine génétique

Ce que nous recevons à notre naissance de caractères héréditaires - par la transmission des gènes - a une influence certaine sur notre structure de pensée et sur notre référentiel moral. «Les recherches sur la biologie cellulaire ont démontré que les gènes peuvent influencer graduellement nos structures mentales, et par voie de conséquence, notre manière de penser et d'organiser les informations que nous produisons et celles que notre organisme reçoit...» (Claude Paquette, *Analyse des valeurs personnelles*, Montréal, Éditions Québec/Amérique, 1982, pp. 42-43). Ces travaux nous montrent qu'il existe des différences marquées entre les individus quant à l'utilisation de leurs capacités de penser et d'agir. Si la pensée a une incidence sur la création de nos valeurs, il est logique d'affirmer qu'il existe une part héréditaire dans le processus de création des valeurs et donc dans la constitution de référentiel moral personnel.

b) Les influences du patrimoine culturel et de la cellule éducative

Au premier rang des institutions et des agents éducatifs vient la famille, avec les parents, les frères et les soeurs. C'est à l'intérieur de la cellule familiale que commence à se structurer notre pensée morale. «Les familles exercent dans le domaine moral une influence première et irremplaçable, notamment aux plans des expériences fondamentales sur lesquelles se construit la personnalité morale: expérience d'autonomie et de confiance en soi et autrui, expérience d'aimer et d'être aimé, expérience de punition et de récompense, expérience de liberté et de responsabilité» (Comité catholique, *Voies et impasses n° 4, l'Éducation morale*, Québec, 1978, p.16). L'école et le personnel interviennent aussi considérablement dans le développement moral d'un individu. «Qu'on le veuille ou non, l'école a toujours fait la promotion de certaines valeurs, certaines aptitudes, certains comportements et qui en réprouve d'autres. Nulle école n'est neutre sur le plan moral. Ni dans son projet, ni dans sa pratique pédagogique. Par sa structure même, elle transmet des messages: il faut être propre, on ne peut réussir sans efforts, ce sont les notes qui comptent, la littérature et l'histoire sont sans importance, avant tout le diplôme, et ainsi de suite» (Comité catholique, *Voies et impasses n° 4, l'Éducation morale*, Québec, 1978, pp. 16-17).

À la famille et à l'école qui agissent profondément sur la configuration de notre référentiel moral, on peut ajouter aussi le facteur culturel, plus précisément les mentalités, les moeurs, les us et les coutumes, les modèles culturels, les modèles de comportement, les courants de pensée, la religion, les arts, les médias, les loisirs. Tous ces éléments culturels façonnent de manière prépondérante les normes morales d'une société et mettent en évidence le caractère historique et particulier de toute morale.

Ces institutions et leurs agents «ont une importance dans les analyses que les adultes font de leur activité et prouvent souvent que les principaux problèmes personnels que nous avons sont liés à des faits marquants qui nous ont été transmis par notre cellule éducative - cet ensemble d'agents et d'institutions éducatives. Même si nous sommes en mesure de faire des choix personnels, il n'en reste pas moins que les valeurs issues de notre cellule éducative continuent à nous questionner et à nous interpeller. Elles refont surface régulièrement même si nos choix actuels sont d'un tout autre ordre. On ne peut ignorer ces influences lorsque nous analysons nos valeurs actuelles, même pour ceux qui croient les avoir définitivement rejetées». (Claude Paquette, Analyse des valeurs personnelles, p. 45.)

c) L'influence de nos expériences harmonieuses et conflictuelles

Aux influences génétiques, culturelles et éducatives sur la structuration de notre référentiel moral, il faut ajouter les influences de nos propres expériences liées à notre contact direct avec la réalité quotidienne.

Parfois, ces expériences sont de nature harmonieuse, c'est-à-dire qu'elles se font sans tension dans notre existence, qu'elles ne bousculent pas notre cheminement et qu'elles sont faciles d'appropriation parce que bien acceptées. D'autres fois, ces expériences sont de nature conflictuelle, c'est-à-dire qu'elles sont plus difficiles à intégrer, qu'elles brusquent notre cheminement normal et qu'elles nous remettent en question. Ces expériences conflictuelles ont pour effet de nous déstabiliser, de diminuer notre sécurité psychologique; elles nous amènent à faire des choix nouveaux - porteurs de valeurs nouvelles - qui intégreront mieux les réalités avec lesquelles nous serons en contact.

Toutes ces influences et ces expériences font en sorte que chacun de nous a une échelle de valeurs. En tant qu'occidentaux, nous partageons certaines valeurs fondamentales: la justice, la liberté, le bonheur, etc. Par ailleurs, la liste est fort longue et variée en ce qui concerne les valeurs individuelles. Toutefois, on constate une différence importante entre choisir certaines valeurs et intégrer ces valeurs. Ainsi, on parlera de «préférence» et de valeurs de «référence». Un indice important d'une saine maturation de la vie psychologique et morale est l'adéquation de la préférence à la référence. Non seulement la personne dit-elle opter pour telles valeurs, mais son choix se manifeste en plus dans son comportement, son attitude et son activité sociale.

**LE RÉFÉRENTIEL MORAL, UNE RÉALITÉ DYNAMIQUE ET VIVANTE**

a) Sur le plan de la morale collective

Il s'agit ici du référentiel moral qu'une société a reçu et qu'elle a adapté avec le temps. Il correspond en partie aux chartes, aux lois, aux coutumes, aux moeurs, etc., en vigueur dans un lieu et à une époque donnée.

Si on regarde de plus près ce référentiel moral contemporain et qu'on le compare à celui de nos parents et nos grands-parents, il est facile de constater les modifications qui lui ont été apportées pour l'adapter au temps présent. Les lois en vigueur il y a cent ans ont été modifiées, les chartes ont changé, les moeurs ont évolué. Bref, le référentiel moral a été mis à jour.

Ainsi, le référentiel moral est dynamique et vivant tant sur le plan collectif que sur le plan privé.

L'héritage moral reçu est modifié et adapté aux nouvelles façons de concevoir l'être humain de façon à mieux satisfaire les besoins perçus comme prioritaires dans les circonstances nouvelles.

Il y a même un mouvement entre les aspects personnels et collectifs du référentiel moral. Les propos suivants des programmes d'enseignement moral du primaire et du premier cycle du secondaire parlent par eux-mêmes.

«Le champ de la morale est le lieu d'un mouvement plus ou moins intense. Les composantes du référentiel moral et de la visée s'y déplacent, avec le temps, du domaine privé vers le domaine public et vice versa. Ainsi, les questions entourant la sexualité et le mariage, considérées comme appartenant au domaine public il y a quelques décennies, relèvent largement aujourd'hui du domaine privé, alors que les questions de travail et de répartition des ressources ont connu le mouvement inverse». (Ministère de l'Éducation, *Programme d'études - Enseignement moral - Primaire*, 1990, p. 24.)

b) Sur le plan de la morale personnelle

Au cours de notre existence, nous avons à utiliser et à adapter le référentiel moral que nous avons reçu en héritage.

Nous l'utilisons dans le quotidien en nous efforçant de faire des choix qui nous permettent de satisfaire nos besoins, nos désirs, nos intérêts, etc., et ceux d'autrui. Nous vivons paisiblement selon nos valeurs et nos principes, en respectant les droits et les règles en vigueur.

Toutefois, des situations inhabituelles de crise ou de conflit se présentent et nous forcent à remettre en question le référentiel moral acquis. Il peut s'agir d'un divorce, de la mort d'un être cher, d'une injustice, d'une maladie grave, etc. Subitement, ce en quoi nous croyions profondément soit la vérité, la justice ou le travail est remplacé en nous par d'autres valeurs tels le plaisir, l'argent, le pouvoir, etc. Le référentiel modifié influence alors notre façon de penser, d'être et d'agir.

**OBJECTIF 3.2** Réfléchir aux principaux facteurs qui ont influencé son propre référentiel moral.

ACTIVITÉ 1

Consigne Retracez des événements marquants de votre histoire personnelle à l'aide des questions ci-dessous.

1. Racontez brièvement de quelle manière vous percevez l'éducation reçue de vos parents et de votre famille.

_____

_____

_____

_____

_____

_____

2. Que retenez-vous d'important de votre passage à l'école primaire et secondaire?

_____

_____

_____

_____

_____

_____

3. Comment vos études supérieures ont-elles influencé votre façon d'être et de penser?

_____

_____

_____

_____

_____

_____

4. Avez-vous déjà fait partie d'organismes de loisirs (patro, scouts ou guides, 4H, JEC, etc.)? Lesquels? De quelle manière vous ont-ils marqué?

_____

_____

_____

_____

5. Racontez une expérience heureuse (relation, travail, etc.) qui a influencé votre façon d'être et de voir le monde.

_____

_____

_____

_____

_____

_____

6. **Racontez une expérience difficile ou conflictuelle (séparation, maladie, etc.) qui vous a amené à changer votre façon d'être et de voir le monde.**

**OBJECTIF 3.3** Prendre conscience des influences sur notre manière de décider et d'agir sur le plan moral.

ACTIVITÉ 1

A - Consigne À l'aide des questions, réfléchissez sur le cas exposé ci-dessous.

Un enseignant est divorcé depuis deux ans. Un autre vit sa relation matrimoniale de façon idéale depuis 20 ans.

1) Selon vous, les deux enseignants auront-ils la même conception de l'amour, du mariage et de la fidélité? Pourquoi?

_____

_____

_____

2) Leur conception pourrait-elle influencer leur façon d'entrer en relation avec les personnes? Comment?

_____

_____

_____

3) Leur conception pourrait-elle influencer leur enseignement dans le cas où ces thèmes sont abordés avec leurs élèves? Comment?

_____

_____

_____

4) Si une personne n'est pas satisfaite de sa façon d'être et de faire, peut-elle y changer quelque chose? Comment?

_____

_____

_____

B - Consigne À l'aide des questions, réfléchissez à votre propre cas.

1) Trouvez une influence qui s'est manifestée dans votre passé et qui vous aide aujourd'hui quand vient le temps de décider de ce que vous devriez faire.

_____

_____

_____

2) Trouvez aussi une influence qui vous nuit quand vient le temps de décider et d'agir sur le plan moral.

_____

_____

_____

3) Dans ce dernier cas, cherchez de quelle manière vous pourriez modifier votre référentiel moral pour être plus satisfait de ce que vous faites.

_____

_____

_____

# CORRIGÉ

## ACTIVITÉ 1

A - Pistes de réponses aux questions

1) Il serait surprenant que ces deux personnes partagent la même conception. Elles ont vécu et vivent des expériences trop différentes.

2) Notre façon d'entrer en relation avec les personnes est toujours influencée par nos conceptions. La personne divorcée sera peut-être moins encline que l'autre à s'engager dans une relation: son expérience matrimoniale douloureuse l'amènera à être plus réservée.

3) Vraisemblablement, leur conception va influencer leur enseignement. Comme enseignant, il est difficile de cacher qui on est et ce qu'on pense.

4) Elle peut y changer quelque chose en prenant d'abord conscience des influences qui orientent ses choix et en tentant ensuite d'agir sur ces influences.

B - Réponses personnelles

## BIBLIOGRAPHIE


ALBERONI, F. et S. VECA. *L'altruisme et la morale*, Paris, Ramsay, 1988, 158 p.

BOURKE, J. V. *Histoire de la morale*, Paris, Les Éditions du Cerf, 1970.

BRUAIRE, Claude. *La morale, sagesse et salut (Recueil de textes)*, Paris, Fayard, 1981, 336 p.

CROTEAU, Jacques. *L'homme sujet ou objet? Prolégomènes philosophiques d'une psychologie scientifico-humaniste*, Montréal, Bellarmin-Desclée, 1981, 260 p.

ETCHEGOYEN, Alain. *La valse des éthiques*, Paris, Éd. François Bourin, 1991, 245 p.

FOURASTIÉ, Jean. *Essais de morale prospective*, Coll. Grand format, Médiations, Paris, Éd. Gonthier, 1966, 200 p.

FOUREZ, Gérard. *Choix éthiques et conditionnement social*, Paris, Le Centurion, 1979, 258 p.

GRÉGOIRE, François. *Les grandes doctrines morales*, Coll. Que sais-je?, Paris, P.U.F., 1979, 118 p.

HABERMAS, Jürgen. *Morale et communication, conscience morale et activité communicationnelle*, Paris, Le Cerf, Coll. Passages, 1983, 214 p.

HOFFE, Otfried. *Dictionnaire de morale*, «Études d'éthique chrétienne», Paris, Le Cerf, 1983, 242 p.

JACQUARD, Albert. *L'héritage de la liberté - De l'animalité à l'humanitude*, Paris, Seuil, 1986, 209 p.

JANKÉLIVITCH, Vladimir. *Le paradoxe de la morale*, Paris, Seuil, 1981, 191 p.

KREMER-MARIETTI, Angèle. *La morale*, Coll. Que sais-je?, Paris, P.U.F., 1982, 127 p.

LAFLAMME, Simon. «Problématiques de philosophies morales occidentales» dans *Philosophiques*, Montréal, Vol. XIII, n° 1, 1986, p. 21 à 38.

*Le droit d'être un homme, Anthologie mondiale de la liberté*, recueil de textes sous la direction de Jeanne Hersh, Unesco et J.C. Lattès, 1968, 589 p.

LENOIR, Frédéric. *Le temps de la responsabilité* (Entretiens sur l'éthique), Paris, Fayard, 1991, 272 p.

LEVINAS, Emmanuel. *Éthique et infini*, Paris, Fayard (France culture), Coll. L'espace intérieur, 1982, 141 p.

MADINIER, G. *La conscience morale*, Paris, P.U.F., Coll. Initiation philosophique, 1969, 120 p.

NABERT, Jean. *Éléments pour une éthique*, Paris, Aubier, 1962, 221 p.

PERELMAN, Chaãm. *Introduction historique à la philosophie morale*, Bruxelles, Éd. de l'Université de Bruxelles, 1980, 211 p.

REBOUL, Olivier. *L'endoctrinement*, Paris, P.U.F., Coll. l'Éducateur, 1977, 197 p.

RÉMY, Jean. «Sociologie de la morale» dans *Revue des sciences religieuses*, Strasbourg, vol. 70, 1982, p. 75 à 107.

RÉMY, Pierre. *Naissance de la morale*, Coll. Dossiers libres, Paris, Les Éditions du Cerf, 1976, 51 p.

SERVAN-SHREIBER, J.-J. *Le retour du courage*, Paris, Fayard, 1986, 211 p.

SIMON, M. *Les droits de l'homme: Guide d'informations et de réflexions*, Lyon, Chronique sociale, 1985.

SKINNER, B.F. *Par delà la liberté et la dignité*, Paris, Laffont, 1971, 270 p.

VOLANT, Éric. *Des morales, crises et impératifs*, Montréal, Médias Paul, 1985, 245 p.

WEIL, Éric. «Morale» dans *Encyclopaedia Universalis*, Paris, vol. 11, p. 311 à 318.

Gouvernement du Québec
**Ministère**
**de l'Éducation**

16-3720